COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLMAR, LE 09 JUILLET 2024

CP - Prise d'armes et défilé militaire à Colmar ce samedi

Le traditionnel défilé militaire de la fête nationale se tiendra le samedi 13 juillet 2024 dès 19h30 tout au long de l'avenue de la République. Les habitants sont invités à venir nombreux, des drapeaux tricolores leur seront distribués.

Le défilé sera composé du 152e Régiment d'Infanterie (troupe à pied), des pompiers SDIS 68 (véhicules et défilé à pied), de la gendarmerie (hélicoptère, motos et alpine). La Marseillaise sera entonnée par les jeunes volontaires du service national universel (SNU).

La cérémonie interreligieuse se déroulera en amont de la prise d'arme à 18h45, place des Martyrs de la Résistance.

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Le samedi 13 juillet 2024, à partir de 16h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité, la circulation de tous les véhicules sera interdite dans les voies suivantes :

avenue de la République, entre la rue Messimy et la rue Stanislas rue Preiss, entre l'avenue de la République et l'avenue De Lattre de Tassigny

rue Bruat, entre la rue de la Gare et l'avenue de la Marne

rue Hertrich

rue des Potiers

rue de Ribeauvillé

rue des Bains

rue Woelfelin

rue Kléber

rue de l'Eau

place Sainte-Catherine

rue d'Unterlinden, entre la rue Roesselmann et la rue des Bains

Le samedi 13 juillet 2024 à partir de 12h et jusqu'à la levée du dispositif de sécurité du défilé sus-cité, le stationnement des véhicules sera interdit dans les voies suivantes :

rue des Potiers
rue Hertrich
place Sainte-Catherine
rue Preiss
rue Kleber
rue et Parking Woelfelin
avenue de la Marne, côté Ouest
rue Camille Schlumberger, entre la rue Messimy et la rue Bruat
parking avenue de Lattre de Tassigny
rue Bruat, entre la rue de la Gare et l'avenue de la République

Retrouvez toutes les informations, y compris l'arrêté complet sur les restrictions de circulation, sur **colmar.fr**